

izon

Bien dans ma nature



infos



N° 69 – mars 2019

www.izon.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie : du lundi au vendredi
de 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30
le samedi de 9h00 à 12h00
Tel : 05.57.55.45.46

Bibliothèque municipale : 05.57.55.49.68
Mardi et vendredi : 16h00 à 17h30
Mercredi : 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Jeudi : 10h00 à 12h00 – Vendredi 16h00 à 17h30
Samedi : 09h30 à 12h00

Police Municipale : 05.57.55.49.66

Enfance et Jeunesse :

Ecole maternelle : 05.57.74.86.15

Ecole primaire : 05.57.55.60.20

Garderie : 05.57.74.82.54

Crèche : du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h15 - Tel : 05.47.84.09.71

Relais Assistantes Maternelles : 05.33.03.00.15
ram-vayres@lacali.fr

Centre de Loisirs : mercredi et vacances scolaires
de 7h00 à 19h.

Pour les 3/5 ans : 06.48.24.41.93

Pour les 6/12 ans : 06.48.24.41.76

Espace jeunes Izon:

05.57.74.76.26/06.75.90.02.81/ejizon@lacali.fr
du lundi au vendredi 10h à 18h

Point Rencontre Jeunes : 05.57.74.76.26
mercredi de 14h00 à 18h00 et samedi ouvert lors des
animations prévues.

Ecole de Musique : 05.33.03.00.16

Transport de personnes à mobilité réduite
05.24.24.21.68 / transportpmr@lacali.fr

Portage de repas à domicile : 05.57.55.61.97
portage@lacali.fr

Service Emploi Adultes : 05.57.23.21.46
Pépinière Hôtel d'Entreprises – 230 av d'Uchamp

Actions sociales :

Assistante Sociale : 05.57.51.48.70 reçoit sur rendez-
vous le **jeudi matin** de 9h15 à 11h45.

Marie-Hélène Clément **adjointe aux affaires sociales**,
vous reçoit à la mairie le **mardi** matin
de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Aide ménagère : auprès du CCAS mairie

Transports :

Collège St Loubès : 05.56.78.91.11

Bus TransGironde : 05.57.51.19.28

Calibus : 05.57.51.00.24

Gare Izon/St Sulpice : 3635 ou 0800.872.872

Collecte des déchets :

Tous les vendredis: bio déchets avec ordures ménagères
résiduelles ou emballages recyclables (bac jaune) en
alternance 1 vendredi sur 2.

Smicval Market / déchetterie : 05 57 84 74 00

Lundi au samedi : 9h-12h et 13h-17h

Entre nous :

LACALI
L'AGGLO
RIVE DROITE DE BORDEAUX



Le PLIE du Libournais : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Service porté par la CALI, ce dispositif d'accompagnement renforcé
vers l'emploi vous propose de bénéficier d'un appui et de conseils
dans vos démarches pour trouver un emploi ou une formation.

Ce dispositif s'adresse aux personnes de plus de 25 ans en recherche active
d'emploi. Accompagnement individualisé et de proximité, sans limite dans le
temps. Pour tout renseignement, contactez le 06 11 68 76 91 / scornet@lacali.fr
- www.pliedulibournais.fr ou www.lacali.fr .

Permanence : Pépinière d'entreprises d'Izon, 230 Av d'Uchamp, 05 57 23 21 46



INFO TRAVAUX

À UCHAMP - Assainissement collectif Impasses Crayssac, Sarvice, et Chemin de la Vergne

Le SIAEPA de la Région d'Arveyres en accord avec la municipalité d'IZON va
procéder à des travaux d'assainissement collectif **à partir du 4 mars** prochain
pour une durée environ de 3 mois. Il s'agit de **pose de canalisations,**
branchements et mise en place d'un poste de relevage pour un montant total
de 525 476 €. Les travaux de voirie seront ensuite réalisés avant d'aborder la
deuxième tranche de travaux d'Uchamp Nord et Ouest. Une prochaine réunion
avec les habitants de l'Impasse Crayssac sera organisée pour en préciser les
aménagement d'après travaux.



smicval
Libournais Haute-Garonne

Biodiv'airsanté

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires s'est étendue aux particuliers (loi Labbé).

La ville d'Izon est engagée dans la démarche 0 PESTICIDE. Cette année encore
elle participe avec le SMICVAL au projet Biodiv'AirSanté pour des enjeux :

- de **préservation de la biodiversité** (faune et flore) et de reconquête de la
qualité des eaux
- de **sensibilisation des jardiniers amateurs** et la promotion du jardinage
sans recours aux produits chimiques.
- de **protection de la santé du personnel** chargé de l'entretien des
espaces publics et celle des citoyens

**Des actions et animations autour de la bio-diversité, pour tout public, vous
seront proposées tout au long de l'année.**

Jeudi 7 mars : « **Jardinons au cimetière** » - de 14h à 16h au cimetière avec
visite du lieu et poursuite des plantations 2018 pour offrir un fleurissement
durable, mise en valeur des zones de compostage avec installation de pergolas
et sensibilisation du tri des déchets.

Mercredi 27 mars : « **Ensemble cultivons l'avenir** » - 14h au Centre de Loisirs
On cultive l'avenir au travers de plantes condimentaires et aromatiques pour
protéger la santé humaine et développer la biodiversité. Plantation de diverses
boutures et légumes de saison dans des bottes de paille.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Les compteurs LINKY : Les installations commencent à se déployer
sur Izon. Vous n'avez rien à faire, c'est ENEDIS qui vous contacte pour vous
informer de cette installation. Pour toutes les modalités d'installation et
informations complémentaires sur les compteurs [https://www.enedis.fr/linky-
compteur-communicant](https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant), les documents sont aussi consultables en mairie.

Agenda Mars 2019

Samedi 2 :

Soirée dansante « les années folles » – organisée par le Club Art pour Soi – à 19h30 à la Salle des Fêtes

Dimanche 3 :

Loto – organisé par le HBC IZONNAIS – de 14h30 à 18h30 à la salle des fêtes

Jeudi 7 :

10^{ème} anniversaire du marché local – petit déjeuner de 10h à 11h30

Animation Biodiversité : « Jardinons au cimetière » - de 14h à 16h au cimetière

Samedi 9 :

« Un Jour, une Femme » l'Association 1,2,3 Partaj'Izon organise une journée cocooning autour de la femme à travers des ateliers "Bien-Etre" - de 10h à 17h30 – Salle des fêtes

Samedi 23 :

Collecte pour les Restos du Cœur BéBés : jeux, jouets, matériels de puéricultures, denrées alimentaires non périssables sont acceptés - au local de l'association 1,2,3 Partaj'Izon, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

Dimanche 24 :

Concours Agility – Education et sports canin – Association le Cercle Canin Girondin – 77 route d'Anglumeau

Concours de pêche organisé par le Bouchon izonnais à 7h au Lac d'Anglade

Loto organisé par U.S Rugby de 14h à 18h00 à la salle des fêtes

Mercredi 27 :

Animation Biodiversité : « Ensemble cultivons l'avenir » - 14h Centre de Loisirs 6/12ans

Vendredi 29 :

Téléthon Merci – l'AFM remercie les bénévoles qui ont organisé des actions en faveur du Téléthon – 19h à la salle des fêtes

Dimanche 31 :

Rencontre avec les entrepreneurs – organisé par le Club des Entreprises d'Izon - 10h à 18h – Salle des Fêtes. Ouvert à tout public.



Le printemps arrive et nous allons en profiter pour jardiner, bricoler, faire un grand ménage de printemps. **Quelques règles sont à respecter pour bien vivre ensemble**, en voici quelques unes : Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés avec des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles

que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être exécutés que** :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est interdit de faire brûler ses déchets verts. Ceux-ci doivent être déposés en déchetterie, vous pouvez aussi faire du compost avec les déchets verts.



Nos animaux de compagnie sont aussi concernés :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de **prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage**, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. **Identifier son chat est une obligation légale** depuis le 1^{er} janvier 2012. Vous devez le faire pucer ou tatouer dès l'âge de 7 mois, s'il est né après le 1er Janvier 2012. **La stérilisation des chats domestiques est fortement recommandée.**

La divagation des animaux sur la voie publique est réprimée par l'article R412-44 du Code de la Route. Une amende de 35 € est appliquée. L'intervention de la société habilitée à récupérer les animaux errants est facturée au propriétaire de l'animal.



Mairie d'Izon, commune de Gironde
207 Avenue du Général de Gaulle – 33450 Izon
Email : contact@izon.fr - Site internet : www.izon.fr
Edité à 2400 exemplaires sur papier recyclé par la mairie d'Izon – Gratuit
Directeur de la publication : Mme Anne-Marie Roux, Maire
Contacts Flash'infos n° 69

MARCHÉ HEBDOMADAIRE tous les jeudis - 8h00 à 12h00 Parking des écoles

Toutes les infos sur votre site internet

www.izon.fr



10^{ème} anniversaire du marché

Jeudi 7 mars, à l'occasion de l'anniversaire du marché, Madame le Maire et la municipalité vous invitent à prendre un **petit déjeuner sur le marché** avec les producteurs et commerçants de 10h00 à 11h30. Participez au tirage au sort et **gagnez la brouette du marché**, remise de la brouette le jeudi suivant.



Bientôt 16 ans !

Pensez à vous inscrire à la Journée Défense et Citoyenneté. Deux possibilités

s'offrent à vous : **Par internet** : Créer votre compte sur www.service-public.fr ou à **la mairie** munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille.



Centre Communal d'Actions Sociales :

le CCAS redémarre une série d'ateliers BIEN-ÊTRE animés par l'ASEPT. Ces cours s'adressent aux personnes de + 60 ans. **Une réunion de sensibilisation sur le thème du "Vieillir en toute vitalité" aura lieu le 26 avril** et sera suivie des **ateliers Vitalité le 10 mai 2019 avec un cycle de 6 séances.**

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels spécialistes de l'activité physique adaptée. **Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.**

Le CCAS organise un VIDE-GRENIER, au profit des affaires sociales et des plus démunis, le **28 avril 2019**, toute la journée - Allées des Pavillons.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 06 07 25 33 83

Agenda municipal :

le Conseil Municipal se réunira

Jeudi 7 mars 2018

à 20h00 salle du Conseil

Permanences de vos élus :

Madame le Maire

reçoit sur rendez-vous le samedi matin

L'adjoint(e) de permanence

est à votre disposition.

N'hésitez pas à le/la rencontrer.